



PROCÈS VERBAL du COMITE DIRECTEUR du 11/05/2021 à 20H30

Le 11 MAI 2021 à 20H30, les membres du comité directeur de l'association CLUB DE HOCKEY AMATEUR DE ROUEN se sont réunis en visio-conférence suivant les mesures du protocole Covid 19.

Le comité directeur est présidé par Mr BENOIST Jérôme, Président.

Il a été noté la participation de 11 membres du comité directeur.

Présents : Mr QUEMION, MR BENOIST, MME PLAQUEVENT, MME CHAUMONT, MR TANESIE, MR BRUNET, MR LAROCHELLE, MR MANIN, MME VILLAIN, MR THOMAS, MR COLLET

Absent : Mr VAN OVERSTRAETEN

Mr BENOIST énumère les différents points à aborder.

ORDRE DU JOUR :

- PRESENTATION DES CANDIDATURES POUR LE POSTE DE MANAGER ET ENTRAINEUR

Plusieurs candidatures pour le poste de manager et une seule candidature pour le poste d'entraîneur sont parvenues. Mr Benoist signale que les salariés doivent être impliqués dans le choix des recrues.

CANDIDATURES RECUES pour le poste de Manager :

MR Barry Lewis, Mr Pat Lacelle, Mr Cacciatore John, Mr Barette Michel, Mr Richer Mario, Mr Theriault Dave, Mr Joseph Alan Jacob, Mr Barnique Axel, Mr David Dischiavi, Mr Sarlièvre Eric, Mr Charpentier Sébastien, Mr Sami Wahlsten

CANDIDATURE RECUE pour le poste d'entraîneur : Mr Jan Soldan

Après analyse des différents CV, 4 candidats pour le poste de manager seront reçus en visio les 2 dernières semaines de Mai par Mr Benoist, Mr Laroche, Mr Brunet, Mr Collet et Mr Quemion :

MR RICHER, MR WAHLSTEN, MR CHARPENTIER, MR SARLIEVRE

Pour le poste d'entraîneur :

Le candidat Mr SOLDAN Jan sera reçu en visio dans les mêmes conditions que pour le poste de manager.

Le poste d'entraîneur sera proposé à Mr GUTTIG, joueur du RHE76.

Une réunion de préparation est programmée dans les prochains jours en visio.

QUESTIONS DIVERSES :

- Mr Manin a assisté à une réunion du RHE76 concernant un de leur salarié qui va être licencié pour faute grave. Le Char souhaite se protéger par rapport à cette affaire. Une communication sur notre équipe d'entraîneurs et de personnes bénévoles sera faite dès que possible. Il est rappelé que le Char vérifie régulièrement la validité des cartes professionnelles et demande systématiquement un extrait de casier judiciaire à ses bénévoles. Toutefois, un avocat a précisé que seul le bulletin N°2 d'un casier judiciaire peut renseigner des délits sur des mineurs. Ce bulletin ne peut être délivré que par les services judiciaires, le

service départemental de la jeunesse ou le directeur régional ou départemental de la protection judiciaire de la jeunesse. Cette demande sera donc effectuée auprès des services compétents dès la rentrée prochaine pour les bénévoles du Char.

- Mr Larochelle informe qu'une réunion en visio aura lieu avec IHT pour le Canada tournoi Peewee le Jeudi 20 Mai 21.
- Mr Brunet s'est concerté avec Nordine Mahdidi pour organiser un tournoi pour les petites catégories ou une fête de club.

La base de loisirs d'Hérouville est retenue mais l'ensemble des membres du comité souhaiterait qu'une fête de club soit organisée POUR TOUS, les entraîneurs peuvent nous communiquer des disponibilités et des activités prévues. Par contre, chaque entraîneur peut organiser avec ses responsables d'équipes une fin de saison sous forme de cohésion d'équipe dans chacune des catégories en informant la bureau directeur. Discussion sur un Showcase en juin si l'évolution sanitaire et la remise en glace de la patinoire le permettent. Envisager et prévoir cet évènement sur le week end du 04/07/21 en fonction des congés des salariés et des disponibilités de glace.

Mr Tanésie Aurélien signale qu'il y a toujours un GN6 à faire avec un délai de 1 mois sans demande de matériel et 3 mois avec demande de matériel.

- Mr Manin a eu une réunion sur les classifications règlementaires des patinoires : il faut être vigilant car la petite glace n'est pas homologuée pour l'instant pour les entraînements des U15 et U17-U20 pour la saison prochaine. Ce point doit être pris en compte pour la répartition des entraînements pour la rentrée.
- Une réunion de fin de saison et de début de saison prochaine avec les salariés sera programmée fin juin, début juillet 21 (semaine 26) toute la journée. Nadine Chaumont va organiser cette journée.
- Mr Benoist a eu une réunion avec la ville de Rouen en présence de Monsieur le Maire pour l'avenir du Centre Performance Glace. Il a été décidé par la Mairie qu'une utilisation mutuelle des espaces devra avoir lieu entre les 3 clubs : Char, Roc, Sport adapté. Mr Laridon gèrera cette répartition avec l'aide de Mr Sébastien Jean. La mairie a noté les efforts et les travaux réalisés par le Char. La mise aux normes de sécurité des locaux ainsi que la réfection des toilettes seront à la charge de la mairie. La gestion du ménage est quant à elle, à la charge des occupants. La salle de musculation, le dôme, la salle de danse et la cantine seront à la disposition des 3 clubs, par contre la salle de classe, la salle de kiné, et les 2 bureaux à l'entrée seront pour le Char et le Roc. Le Char devra verser à la mairie un loyer mensuel de 144 euros. La Mairie souhaite aménager l'île Lacroix avec un parcours sportif et sollicite le Char dans une réflexion en ce sens.

Le Char envisage toujours la possibilité d'installer une glace synthétique couverte dans la cour.

- Mr David Thomas demande qu'une réunion avec les responsables d'équipes des équipes loisirs soit organisée. Prévoir une date la semaine du 07 au 11/06 ou du 14 au 18/06. David Thomas s'occupe de réserver une date qui convient avec les loisirs.
- Prochain comité directeur prévu le Mardi 08/06/21 à 20H30. Ordre du jour : Rentrée 21-22, engagements tarifaires et tarifications pour la prochaine saison, Covid (proposer des alternatives), questions diverses. Une commission représentée par Mr Brunet PE, Mr Larochelle, Mr Collet et Mme Plaquevent doit se réunir pour travailler sur les engagements tarifaires et les tarifications avant la date du comité directeur.

Le comité directeur après en avoir délibéré signale que la totalité des résolutions de cette réunion est adoptée à l'unanimité des participants. L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 23H00. En conséquence, de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal du comité directeur qui s'est tenu le 11/05/21.

MR BENOIST Jérôme.

Président



Mme CHAUMONT Nadine

Secrétaire

